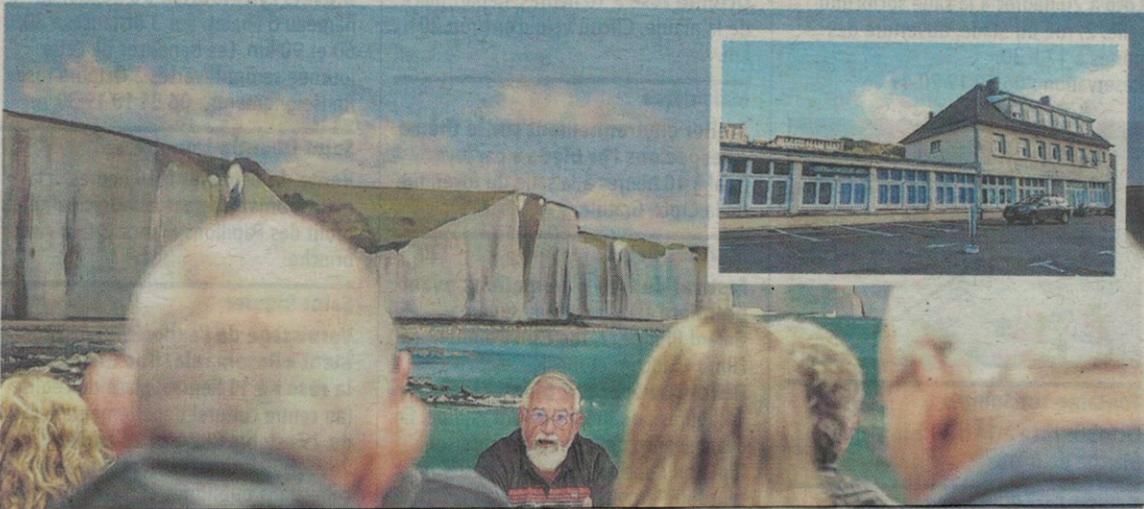


# Relocaliser les associations oui, mais où et quand ?

La mairie d'Ault a réuni les associations locales, vendredi 18 octobre, pour discuter de leur relocalisation après la vente de l'ancienne école.



La mairie d'Ault a réuni les associations locales, vendredi 18 octobre, pour discuter de leur relocalisation après la vente de l'ancienne école (en médaillon).

## LES FAITS

- **Lors du conseil municipal**, mardi 8 octobre, les élus d'Ault ont vendu l'ancienne école Cozette-Berquer à Eiffage pour 460 000 euros.
- **L'entreprise ambitieuse** de démolir l'ancien groupe scolaire afin de construire une « résidence intergénérationnelle ».
- **Ces logements neufs** seraient « à 100 % locatif à l'année, gérés par un bailleur social avec des loyers encadrés, donc en dessous du prix du marché », a précisé l'édile, Marcel Lemoigne.

## COLINE POIRET-MELLIER

La mairie d'Ault a réuni une dizaine de représentants d'associations pour discuter de leur avenir, vendredi 18 octobre, alors que la vente de l'ancienne école Cozette-Berquer à la société Eiffage a été actée. Mais derrière ce projet immobilier, un mystère plane : où iront les associations qui occupent l'actuelle maison des associations ?

« Nous avons besoin d'un projet communal pour faire venir des habitants à l'année dans le village, pour faire vivre nos commerces et vos associations », a-t-il affirmé. Pourtant, les inquiétudes ne manquent pas chez les associations qui de-

vront bientôt faire leurs cartons. Depuis 2020, l'ancienne école abrite plusieurs associations locales, installées dans les anciennes salles de classe. Avec le projet immobilier sur les rails, ces associations doivent maintenant être délocalisées. « Tout le monde doit y trouver son compte. Ce projet doit profiter à la commune sans que vous en pâtissiez », a tenu à rassurer le maire.

« Vous n'allez pas être mis dehors demain. Mais il faut anticiper. Nous devons avoir trouvé une solution pour septembre 2025 », affirme Marcel Lemoigne. Les premiers coups de pioche ne sont pas attendus avant 2026, et le chantier durera 18 mois, avec une livraison prévue fin 2026, début 2027.

## DES INDICES ET UNE ÉNIGME

Quelles solutions la mairie prévoit-elle ? Pour l'heure, Marcel Lemoigne joue la carte de l'apaisement. Le maire a commencé à faire le tour des besoins de chaque association. « Pour la plupart, vous utilisez ces espaces pour du stockage. Ce ne sera pas trop compliqué », a-t-il estimé.

Mais certaines associations posent plus de défis, notamment Solidarité Côte Picarde. L'association caritative accueille bien plus de bénéficiaires qu'avant son déménagement de la petite salle Monborgne et les produits stockés sont désormais plus nombreux.

Le Petit Musée, quant à lui, pourrait être déplacé dans l'ancien casino, où une étude de faisabilité est en cours. L'ancien casino semble d'ailleurs être la solution pour la plupart des besoins de stockage. Marcel Lemoigne laisse planer un certain suspense. En plus des pistes envisagées, la mairie serait en négociation pour l'acquisition d'un nouveau bâtiment. Un espace capable d'accueillir les associations... mais dont le maire se garde bien de révéler tous les détails. « D'ici deux mois, je pourrai en dire plus », a-t-il glissé, l'air mystérieux. Ce qu'il a tout de même laissé filtrer : le bâtiment ne se trouverait pas en centre-bourg, mais toujours sur la commune, avec « une belle zone de parking ».

## UNE MAISON DES PROJETS EN PERSPECTIVE

En attendant que cette énigme soit résolue, la mairie avance des solutions provisoires. Parmi elles, l'inclusion d'une « maison des projets » au sein de la future résidence. Ce nouvel espace pourrait être mis à disposition des associations gratuitement par le bailleur. Une annonce qui a fait lever quelques sourcils, mais sans rassurer les représentants d'associations. Les discussions sur les besoins et les solutions vont donc se poursuivre, avec, en toile de fond, ce projet tenu secret qui pourrait bien tout changer.